



Dati fait les poches des contractuels Valeur du butin : 6.7M€ !

PARIS > 28 octobre 2025

Un nouveau mauvais coup portant sur un montant de 6,7 millions d'euros serait-il en cours entre le Palais Royal, Bercy et Matignon ? Cette somme votée par le Parlement pour la revalorisation des contractuels du ministère de la Culture a été gelée sur ordre de BAYROU avec la complicité active des services du Budget pendant l'été 2025.

Encore aujourd'hui, malgré le changement de Premier ministre, ces 6.7 M€ sont toujours au congélo alors qu'ils sont attendus depuis juillet 2023 après la signature de l'accord politique visant à améliorer les rémunérations des contractuels pour une réduction des écarts avec les fonctionnaires !

Des agents précaires et sous-payés, c'est documenté !

L'administration elle-même a reconnu que les contractuels du ministère sont les agents parmi les plus mal rémunérés. C'est d'ailleurs pour ça qu'elle en recrute de plus en plus. Leur revalorisation n'est donc pas un cadeau mais une mesure de justice minimale pour des agents essentiels au fonctionnement du ministère et de ses établissements publics.

La présentation du Budget 2026 du ministère par le Cabinet de la ministre annonce en effet un nouveau tour de passe-passe déloyal à l'égard des contractuels mais aussi de la loi votée par le Parlement. Ce document indique que « *la ministre a sollicité le dégel des crédits auprès du Premier ministre* » et « *qu'en cas de dégel d'ici fin octobre d'autres mesures catégorielles pourraient être mises en œuvre* ». En clair, on déshabillerait les contractuels pour d'autres revalorisations salariales ! Si ces dernières sont également légitimes, il n'en reste pas moins que le procédé est inacceptable. Une manœuvre qui trahit à la fois les agents, leurs représentants et le Parlement.

Interpelée sur ce sujet par la CGT, la ministre Rachida DATI a pourtant assuré qu'elle se battrait jusqu'au bout pour récupérer les sommes gelées par Bercy et Matignon en faveur des contractuels du ministère. Elle a simplement oublié de préciser que cet argent pourrait être employé différemment.

Madame la ministre, vous vous êtes personnellement engagée le 21 janvier 2025 à mettre « *toutes les forces nécessaires* » pour ces revalorisations.

Assez de promesses, place aux actes : vous devez ouvrir immédiatement de véritables négociations et restituer intégralement des 6.7M€ qui sont dus aux contractuels.

DEFENDEZ VOS DROITS, SYNDIQUEZ-VOUS !

<https://www.CGT-culture.fr/adherer>